N°143 novembre-décembre 2023

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine
9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 20 novembre 2023 à 20h30**

Bibliothèque
Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Heures d'ouverture
Mercredi : 14h00-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h00-11h30

Naissances

Tegwen BEAULIEU 23 août 2023

Rafael LE SACHÉ 4 octobre 2023

Fermeture mairie

La mairie sera fermée les samedis 23 et 30 décembre ainsi que le mardi 26 décembre

Rédaction et de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir **le saintjean.com par mail, merci de faire la demande à cette adresse :**

communication@stjean-vilaine.fr ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro **(janvier-février)** déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à **communication@stjean-vilaine.fr** au plus tard le **15 décembre**.

Informations municipales et extra-municipales

Lotissement de la Touche : actualités

Les travaux d'assainissement sont en cours pour la tranche 1. Les délais sont respectés, la fin de viabilisation est donc prévue pour le mois de **mars 2024**.

Les noms de rue du lotissement de la Touche ont été validés lors du Conseil Municipal du **23 octobre**. En lien avec l'actualité sportive de 2024, elles porteront toutes le nom d'un ou d'une championne olympique de nationalité française.

Pour la première tranche, le choix s'est porté sur **Alain MIMOUN,** champion Olympique du marathon en 1956 à Melbourne et **Colette BESSON** championne olympique du 400m en 1968 à Mexico.

La commercialisation de la tranche 1 a commencé. Les personnes intéressées par une parcelle peuvent toujours soumettre leur candidature par mail à **urbanisme@stjean-vilaine.fr** ou par courrier auprès de la mairie.

Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant le lotissement sur le site de la commune dans l'onglet **Mairie** :

https://www.stjean-vilaine.fr/lotissement-la-touche

Quelles aides pour les personnes en difficulté financière ?

Il existe des dispositifs d'aide pour les personnes ayant des difficultés financières.

Les **Points conseil budget (PCB)** sont des structures d'accueil qui accompagnent toutes personnes rencontrant des difficultés budgétaires, comme l'explique le site **mesquestionsdargent.fr**. Une **carte interactive** regroupe les coordonnées des PCB en France.

Les **Centres communaux d'action sociale (CCAS)** orientent et accompagnent les personnes en difficulté pour trouver des aides adaptées à leur situation. Les mairies peuvent fournir les coordonnées des CCAS. Les coordonnées de certains CCAS sont également dans l'annuaire du site **service-public.fr**. Le site de l'association **Que choisir** suggère une sélection d'organismes qui peuvent aider les personnes ayant des difficultés financières.

La Banque de France liste aussi les dispositifs et les accompagnements mis en place pour les personnes ayant des difficultés financières. Le site **mesquestionsdargent.fr,** de la Banque de France, regroupe une série de fiches sur les démarches et les dispositifs pour faire face à différents types de difficultés.

Les personnes qui ont des **difficultés à payer leurs factures de gaz et d'électricité** peuvent contacter leur fournisseur afin d'**obtenir un échéancier de paiement adapté à leur situation financière**, comme expliqué dans l'article du **site service-public.fr**. Certaines structures, comme la **Caisse d'Allocations Familiales** (CAF) ou la **caisse de retraite**, peuvent également aider les particuliers en difficultés à déterminer s'ils peuvent bénéficier **d'aides pour payer leurs factures de gaz et d'électricité.** Par ailleurs, une **aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel** (ecologie.gouv.fr) peut être versée si le logement est chauffé par certains types de chauffages collectifs.

Il existe aussi un dispositif de microcrédit pour les **personnes exclues des crédits bancaires "classiques"**. Ce microcrédit doit permettre de financer des projets personnels ou professionnels liés à l'emploi ou à la mobilité. Le site **lafinancespourtous.com** précise que ce dispositif permet à l'emprunteur d'être suivi par un accompagnant social jusqu'à la fin du remboursement du prêt. **En savoir plus :** **https://www.economie.gouv.fr/cedef/aides-personnes-difficultes-financieres**

CMJ : actualités

Le conseil Municipal des Jeunes, très actif, travaille actuellement sur deux beaux projets.

Exposition avant/après

Les membres du CMJ ont profité de l'été pour prendre des photos de Saint Jean afin de préparer l'exposition « **avant / après »** retraçant l'évolution de la commune. Vous pourrez venir la découvrir dès **le 15 novembre** à la **bibliothèque**.

Formation premiers secours

Autre projet, la formation gratuite aux gestes de premiers secours pour les habitants de la commune. Après avoir contacté le SDIS pour expliquer le projet, une première date de formation a été validée pour les **10-18 ans** le **samedi 27 janvier 2024 de 10h00 à 12h00. Il reste quelques places.** Une deuxième date pour adultes, ouverte à tous les habitants sera proposée très prochainement.

Inscriptions : **dlebreton.mairie@gmail.com**

Le CMJ sera également présent comme l'année dernière au **marché de Noël du samedi 2 décembre**.

Repas CCAS

Le **Centre Communal d'Action Sociale** organise son repas pour les aînés le samedi **02 décembre** 2023 à **12h00** au restaurant la Teranga.

Le repas est comme chaque année offert **pour les plus de 70 ans**. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à l'accueil de la mairie ou par téléphone au **02.99.00.32.55** au plus tard pour le **10 novembre.**

Les invitations ont été distribuées dans les boîtes aux lettres entre **le samedi 21 et 28 octobre** sauf pour les personnes arrivées sur la commune cette année qui sont invitées à se manifester directement auprès de la mairie.

Repas Classe 3

Le repas de la **classe 3** a eu lieu le samedi **21 octobre 2023** à Saint-Jean-sur-Vilaine dans la salle polyvalente. Nous étions **22** à changer de dizaine lors de cette soirée. Pour ce moment festif et convivial nous avons fait le choix de travailler avec les artisans locaux. Nous remercions **La Teranga** pour le repas et la **Boulangerie Aurore & Mickaël** pour les pâtisseries. Il n'y avait pas eu de classe 3 depuis 20 ans à Saint-Jean-sur-Vilaine. Il faut faire perdurer cet évènement au maximum pour garder ou créer de nouveaux liens entre nous ! **La classe 4, à vous le tour !**

ACTUALITÉS

Scolaires : Déploiement d'un nouveau kit pédagogique

Pour l'année 2023-2024, le SMICTOM déploie une nouvelle formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

Quel est cet accompagnement ?

Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec **un kit pédagogique clé en main**, et un second volet avec la **possibilité de visiter un centre de tri.**

Comment fonctionne cet accompagnement ?

En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rheu, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités.

L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur notre site via l'espace « Enseignants » : **https://www.smictom-sudest35.fr/profil/mon-espace-enseignant-smictom/.**

Pour réserver un créneau de visite pour une classe dans un centre de tri, il est nécessaire de remplir un formulaire sur le site de S3T'ec : **https://www.s3tec.bzh/les-outils-de-traitement/visiter-un-site/.**

Le SMICTOM propose **un soutien pour le transport** (sous conditions) destinée **aux classes de CM1-CM2** souhaitant visiter le centre de tri. Il est possible de demander **le dossier de subvention** (via cette adresse : communication@smictom-sudest35.fr) une fois qu'un créneau de visite est fixé.

Entretien des bornes d'apport volontaire : une campagne de nettoyage est en cours

Afin d'entretenir les bornes d'apport volontaire du territoire et de garantir l'hygiène de chacune d'entre elles, une campagne de nettoyage est en cours.

L'entreprise Veolia en charge de cet entretien sillonne le territoire, commune par commune, pour nettoyer l'intérieur de chaque colonne ainsi que l'extérieur de chaque borne au jet à haute pression.

C'est aussi **l'opportunité de réaliser une maintenance sur chaque équipement afin de vérifier leur bonne conformité :** fonctionnement du tambour et de la trappe, état des parois internes, graissage des mécanismes…

Cette opération a lieu **trois fois par an**, vous pouvez prendre connaissance de la dernière date de nettoyage et de maintenance des bornes à l'aide du calendrier de nettoyage qui est en cours de déploiement sur toutes les bornes du territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une nouvelle filière de tri va ouvrir dans les déchèteries

Dans l'objectif de limiter la quantité de déchets déposés dans les Valoparcs et déchèteries de proximité, finissant en enfouissement, une nouvelle filière va être mise en place à partir de fin octobre : **le tri des plastiques rigides**.

Cette filière permettra à de nombreux déchets constitués uniquement de plastique **d'être valorisés pour connaître une seconde vie.**

Ces derniers seront valorisés et transformés en **billes plastiques**, permettant d'être réutilisés pour de nouveaux objets en plastique. Alors pour votre prochain passage en déchèterie, **vérifiez bien la filière de tri la plus adaptée pour les déchets que vous y déposez !**

RAPPEL : Les dépôts sauvages au pied des bornes d'apport volontaire sont interdits

Afin de maintenir un cadre de vie agréable dans nos communes, et plus particulièrement dans les zones où se trouvent les bornes d'apport volontaires, nous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits.

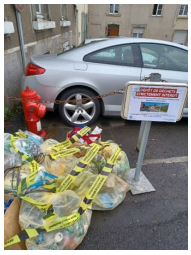

Non seulement ils nuisent à la propreté de l'espace public, mais ils représentent **une charge de travail supplémentaire pour les agents municipaux** en charge de leur ramassage et du nettoyage des lieux.

De plus, les dépôts sauvages représentent **un coût** non négligeable pour la collectivité.

Si vous relevez un disfonctionnement sur une borne, n'hésitez **pas à scanner le QR code** qui se trouve sur ces dernières pour le signaler au **SMICTOM**.

Concernant vos encombrants, déposez-les directement en déchèterie.

Faites votre demande de carte déchèterie sur le site du SMICTOM :

www.smictom-sudest35.fr.

EN LIGNE

2024 : le SMICTOM acceptera toujours vos tontes de pelouse en déchèterie

Le SMICTOM acceptera toujours les tontes de **pelouse en 2024** sur tous les sites (Valoparcs et déchèteries) de son territoire. En effet, une information contraire a pu être transmise ces derniers mois. **Ce sont uniquement les déchèteries du territoire de Rennes Métropole qui sont concernées par cette interdiction à partir du 1er janvier 2024.**

Bibliothèque Municipale

Nouveautés novembre-décembre 2023

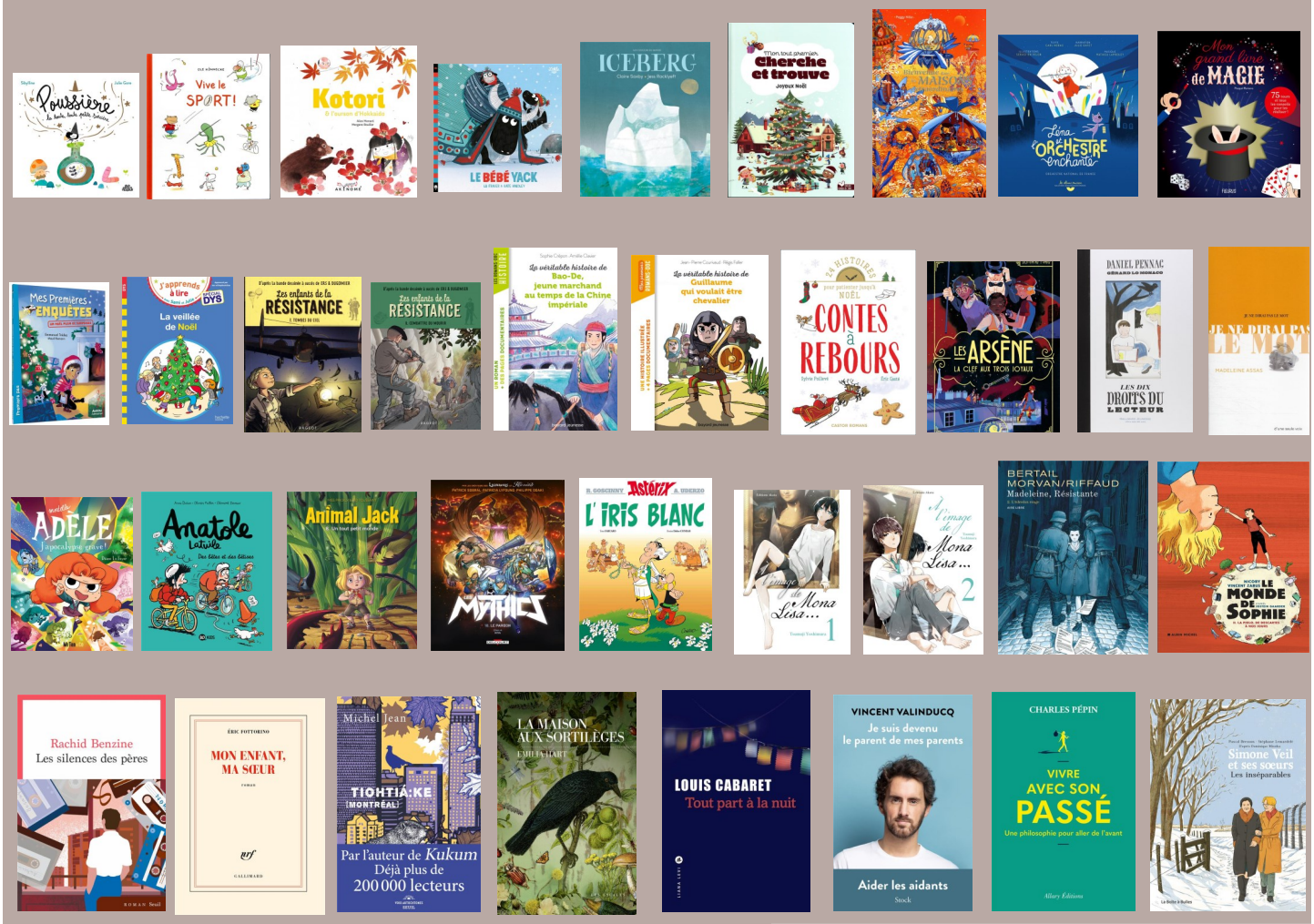

ESCAPE GAME

Mercredi 22 novembre

14h30 – 17h30

Panique à la Biblio

*Découvre la formule magique permettant de retrouver le **Guide indispensable du lecteur libre** volé par les gnomes avant la fermeture de la bibliothèque ou bien elle fermera ses portes à jamais…*

Création de MARION DAIN - Durée 1h00 environ - En continu

Entrée libre et gratuite

Atelier bricolage de Noël

Mercredi 6 décembre à la Bibliothèque

Animation proposée en partenariat avec la CSF

10h00-12h00 : enfants de **5-8 ans**

14h00-16h00 : enfants de **9-11 ans.** **Gratuit sur inscription 02.99.00.71.83**

Bourse aux plantes

Dimanche 26 novembre

10h00 à 13h00

La Bibliothèque et la CSF vous invitent en partenariat avec la Ludothèque de Châteaubourg à participer à la 6 ème édition de la bourse aux plantes.

Au programme :

- Exposition d'Art Floral
- Bar à soupes
- Jeux en intérieur et extérieur
- Dons et échanges de plants
- Tombola

Entrée libre et gratuite

02.99.00.71.83

bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Pays de Vitré

Forum partir à l'étranger

Vous êtes jeunes, vous souhaitez partir à l'étranger mais vous ne savez pas où trouver les informations pour préparer votre séjour ? Le Service Info Jeunes de Vitré Communauté organise, le **samedi 16 décembre** au **centre culturel d'Argentré-du-Plessis**, la 11e édition du forum Partir à l'étranger pour aider les jeunes**.** L'objectif est de faire se rencontrer en un même lieu des organismes en lien avec les départs à l'étranger, des jeunes qui ont une expérience dans un autre pays et de jeunes visiteurs qui ont un projet. **Au programme** : Stands, tables rondes et témoignages : solidarité internationale et volontariat (projet solidaire, chantier de bénévoles…), travail (séjour au pair, woofing…), études (étudier pendant un trimestre, un semestre ou une année, séjours linguistiques…), stages. **GRATUIT 10h00-16h00**

Renseignements :

SIJ Châteaubourg 02.99.00.91.15

SIJ La Guerche 02.99.96.01.02

Animations Vitré

Autour de l'exposition « un rêve de liberté »

Mercredi 15 Novembre : Live painting avec **Nesby**

Samedi 25 novembre : Atelier « Une journée dans la peau d'une street artiste »

Mercredi 6 décembre Atelier « C'est trop dar ! Tag ton mur miniature »

Renseignements : Médiathèque Quai des Arts **02.99.75.16.11**

Pool Party

Vendredi 22 décembre de 19h00 à 22h30

Au programme : DJset /Ambiance festive

Tarif : Entrée baignade

Renseignements : Piscine du Bocage

02.23.55.16.20

La parole aux Associations

Breizh Taekwondo Performance Center

Nouveauté ! Art martial et sport olympique coréen, le **Taekwondo est arrivé sur la commune**. **Tous les lundis de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente à partir de 13 ans.**

Ce cours de Taekwondo adulte combine habilement la riche tradition de cet art martial coréen avec des méthodes d'enseignement modernes. Les participants auront l'occasion d'explorer les mouvements dynamiques, les techniques de coup de pied puissantes et les stratégies de défense efficaces qui font du Taekwondo un art martial unique.

Trolliet Romain diplômé et breveté d'état est le directeur sportif du Breizh Taekwondo Performance Center. Ancien Athlète de haut niveau et médaillé international, Romain met son expertise et expérience au profit de tous les pratiquants. **Que vous soyez débutant ou que vous ayez déjà une certaine expérience dans les arts martiaux, le programme est conçu pour répondre aux besoins de chacun, permettant à chaque participant de progresser à son rythme.**

Outre les bienfaits physiques évidents, tels que l'amélioration de la **flexibilité, de la force et de l'endurance**, le Taekwondo favorise également le développement mental. Les participants apprendront des techniques de concentration, de **maîtrise de soi et de gestion du stress**, contribuant ainsi à une vie quotidienne plus équilibrée et épanouissante.

Lauréat du budget participatif du département avec le projet **« un art martial pour tous »** le club affiche son ambition d'accueillir tout le monde. **Que vous soyez en situation de handicap, victime de violence, réfugié, atteint de trouble autistique ou Athlète de haut niveau, les cours sont adaptés et offrent l'opportunité de cohabiter sous une même pratique.**

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année. Il n'est jamais trop tard pour se lancer dans l'aventure du Taekwondo. Que vous recherchiez une nouvelle activité stimulante, un moyen de rester actif ou un défi personnel, ce cours offre une expérience complète dans le monde captivant des arts martiaux.

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux facebook et instagram et découvrez comment le Taekwondo peut transformer votre vie physique et mentale.

Contact 07.67.23.51.80 / breizh-taekwondo@outlook.fr

CSF – BADABOUM

Les matinées d'éveil de l'espace jeux Badaboum ont repris le **2 octobre dernier.**

C'est désormais à **la salle annexe** de St Jean, **de 9h30 à 11h30**, que nous nous retrouvons **le lundi matin des semaines paires**, hors vacances scolaires (les semaines impaires étant animées par le **R**elais **P**etite **E**nfance). Ces matinées sont ouvertes aux enfants de **0 à 3 ans**, accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Renseignements : stjean.csf@gmail.com

Compagnie d'Art Scène

Comédie Musicale « Sister Act »

C'est désormais complet pour les 5 séances annoncées !

Mais vous pouvez encore vous inscrire sur la liste d'attente, une nouvelle date sera peut-être proposée le **vendredi 10 novembre à 20h30.**

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par SMS au **06.68.29.88.84** en indiquant leur nom, le nombre de places souhaitées, ainsi que leur numéro de téléphone afin de pouvoir être contactées.

Yoga

Relaxation guidée

Séance de relaxation guidée "**Yoga Nidra ou yoga du sommeil"** ouverte **à tous et toutes**.

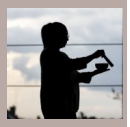

Sans abonnement – pas besoin d'expérience en yoga

Possibilité de venir une fois ou à chaque séance, seul.e ou à plusieurs.

C'est une pratique **très relaxante** où vous serez allongé.e.s toute la séance, votre objectif sera de vous laisser porter par le son de ma voix qui vous guidera vers **un lâcher prise** en état de semi-conscience où le corps et le mental sont complètement relâchés.

Un vendredi par mois (voir calendrier sur le site de la mairie) de 19h00 à 19h45.

Le tarif est de **15€** par séance (ou **10€** pour les adhérent.e.s de Saint-Jean-sur-Vilaine et Marpiré)

Inscription auprès de **Nolwenn** au **07.64.16.35.35**

contact@yog-energie.fr / www.yog-energie.fr

Club du sourire

Jeudi 26 octobre, les membres du club du Sourire ont eu l'opportunité de découvrir à la bibliothèque le livre « **Les pieds dans la terre** » du prix facile à lire 2023 lors d'une lecture animée par Noëlle, bénévole à la bibliothèque.

Prochaine animation : **Jeudi 14 décembre** pour la **bûche de Noël**. La **danse en ligne** a également repris en septembre dans les 4 communes (Saint Didier, Saint Jean, Domagné et Louvigné de Bais). Prochain rendez-vous, **le 21 décembre** à la salle polyvalente au lieu du 7 décembre. **Renseignements :**

Marie-Jo GAILLARD, Présidente du club au **02.99.00.73.75**.

UNC

Invitation à la cérémonie anniversaire du vendredi 11 novembre 2023

La section **UNC, AFN, OPEX et Soldats de France** de Saint-Jean-sur-Vilaine accompagnée du Conseil Municipal des Jeunes et des enfants de l'école Sainte Elisabeth vous invite à nous accompagner à ce jour anniversaire.

Déroulement de la cérémonie :

Rassemblement à la **Mairie à 11h00** pour le départ vers le Monument aux morts.

-Levée des couleurs, dépôt de gerbe, discours
-Minute de silence suivie de la Marseillaise
-Remerciements

Après la cérémonie nous nous retrouverons à la salle annexe des sports pour **la remise d'insignes UNC par le jeune Conseil Municipal aux Soldats de France**.
La cérémonie se terminera par le **verre de l'amitié** offert par la municipalité.

Le Président, Emile Lejas

OGEC

Marché de Noël

Le compte à rebours pour la saison des fêtes a commencé, et Saint-Jean-Sur-Vilaine invite chaleureusement les résidents locaux et les visiteurs à se joindre à eux pour célébrer l'esprit de Noël au Marché de Noël annuel, qui se **tiendra le samedi 2 décembre 2023**, **de 10h00 à 18h00**, dans la salle des sports de Saint-Jean-Sur-Vilaine.

Parmi les nombreux trésors à découvrir, les visiteurs auront l'opportunité de parcourir les **étals des artisans locaux, présentant leurs créations uniques et artisanales**. Des bijoux faits à la main aux décorations festives, en passant par des **créations au crochet** et des **objets en résine**, il y en aura pour tous les goûts.

Pour les amateurs de cuisine, le **marché proposera une expérience gastronomique originale**.

Les visiteurs pourront se régaler avec des **Flammekueche fraîchement préparées et du vin chaud élaboré sur place**, ajoutant une touche de chaleur aux festivités.

L'événement est également l'occasion parfaite pour les enfants de **rencontrer le Père Noël** en personne et de capturer ces précieux moments avec **une photographe professionnelle**.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

com.ogec.ecole.saint.jean.35@gmail.com

https://www.facebook.com/OgecSainteElisabeth

Extrait de séance du Conseil Municipal du 25 septembre et 23 octobre 2023

Proposition d'achat pour la maison de La Cour

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 10 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention d'accepter l'offre d'achat pour un montant de **125 000,00 €** nets vendeur et frais d'acquisition à charge de l'acquéreur et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à cette vente chez maître NICOLAZO.
(**Cf. délibération 2023-09-62)**

Devis pour bornage concernant la maison rue de la Cour

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition du Cabinet LEGENDRE d'un montant de **1 178.25 € H.T.** (1 413.90 € T.T.C.) et autorise Mr Le Maire à signer le devis.

Devis pour déplacement d'un citerneau et branchement eau potable pour la maison rue de La Cour

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de VÉOLIA pour un montant de **785.58 € H.T.** (942.70 € T.T.C.).

Lotissement de La Touche 1ère tranche : bornage complémentaire à l'initial

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis du Cabinet LEGENDRE pour un montant de **1 600.00 € H.T.** (1 920.00 € T.T.C)

Proposition de révision du Programme de l'Habitat soumis par Vitré Communauté pour la période 2024-2029

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'émettre un avis favorable sur le projet de révision du PLH. (**Cf. délibération 2023-09-66)**

Devis pour maintenance du défibrillateur

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de l'entreprise « Au Cœur Vaillant » pour un montant de **506.00 € H.T.** (607.20 € T.T.C) et autorise Mr Le Maire à signer le devis.

Choix des deux noms des rues pour le lotissement de La Touche – 1ère tranche

Mr Le Maire demande de délibérer pour définir 2 noms de rues qui vont desservir les lots de la 1ère tranche.
Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer les rues : **Alain MIMOUN** (axe principal du lotissement) et **Colette BESSON** (qui dessert les logements groupés et les logements libres de construction).

Indemnité pour destruction de Colza sur parcelles de Mr PIERRE Jean-François dans le cadre des fouilles de l'INRAP

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser à Mr Jean-François PIERRE une indemnité de **732.00 €** pour le préjudice subi.
(Cf . délibération 2023-09-70)

Renouvellement du bail précaire dans le cadre de la location de parcelles appartenant à la Commune à Mr PIERRE Jean-François

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retirer les 4 parcelles du lotissement et donne son accord pour renouveler le bail sous seing privé pour les parcelles restantes au même tarif pour une durée de 1 an et de désigner Mme Marie-Pierre BASLÉ, 1er adjointe, pour signer l'acte en présence du cocontractant et de Mr Le Maire. (**Cf. délibération 2023-09-71).**

Travaux rue de l'église : Avenant de l'entreprise SRAM T.P. pour des travaux supplémentaires

Suite à la découverte d'un puits, des travaux supplémentaires sont nécessaires. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de retenir le devis l'entreprise de SRAMP T.P. pour un montant de **2 950.00 € H.T.** (3 540.00 € T.T.C.) et autorise Mr Le Maire à le signer.

Salle polyvalente : validation de la proposition du maître d'œuvre pour engager les travaux de réhabilitation

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis d'honoraires du Cabinet LJA ARCHITECTURE pour la maîtrise d'œuvre des travaux. **(Cf. délibération 2023-09-74)**

Achat d'un défibrillateur pour le bâtiment de la Mairie

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de choisir **un défibrillateur avec écran d'un montant de 2 040.00 € H.T.** *(2 448.00 € T.T.C.).*

Devis pour achat de 9 extincteurs pour bâtiments communaux (remplacement)

Après avoir délibérer, le Conseil Municipal décide de retenir, à l'unanimité, l'entreprise SICLI pour un montant de **991.80 € H.T.** (1190.16 € T.T.C.) pour le remplacement des 9 extincteurs.

Devis pour création d'un local de rangement dans le bâtiment technique

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise SUIRE d'un montant de **10 893.00 € H.T**. (13 179.60 € T.T.C.) et autorise Mr Le Maire à le signer.

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption pour le biens suivant :

Un bien situé à La Touche cadastré section A N° 1961, 1965, 1968 et 1972 d'une superficie de **980** m².

Un bien situé à La Touche cadastré section A N°1959, 1960,1963,1964,1966,1967,1970 et 1971 d'une superficie de **1798** m².